LE PETIT BRUILLOIS

La Porte du Hainaut

Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint Amand

N° 60 juin-juillet 2016

bruille saint amand
une commune à votre service

Fête des mamans
p.3

SOMMAIRE

Horaires mairie
p.2

Travaux
p.4

Commémorations
p.5

Médiathèque
p.7

Ecole de la Source
p.11

Juillet, orage de nuit, pas de mal, mais que de bruit

Kermesse Magique
p11

Le petit potager
p.9

Horaires d'été de la mairie

En juillet, aout, septembre, la mairie est ouverte de 09h00 à 12h00 du lundi au vendredi

fermée les après midi

EDITO

Dans l'édito du dernier Petit Bruillois, je vous faisais part d'une grande campagne contre la baisse des dotations pour notre communauté d'agglomération et nos communes, avec la mise en place d'une pétition pour que chaque habitant puisse marquer son désaccord sur ces décisions qui impactent notre quotidien. Plus de 10 000 signatures ont été recueillies, preuve que nous sommes tous inquiets devant ces décisions de restrictions budgétaires. Le 15 juin dernier, les 46 communes, avec à leur tête Monsieur Alain BOCQUET, Député Maire de Saint Amand Les Eaux, de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, ont remis ces signatures au ministre Jean Michel BAYLET. Chacun a pu exposer ses revendications dans l'espoir d'être entendu.

Bonne nouvelle, Monsieur le Ministre viendra rencontrer les services financiers de la CAPH et les élus à l'automne, souhaitons que cette démarche porte ses fruits.

Pour autant, dans ce contexte, mauvaise nouvelle... le montant de notre dotation globale de fonctionnement vient de nous être transmis. 27 000 € en moins pour l'année 2016.

Sur 2015 et 2016, la commune perdra donc 52 000 € de recettes.

Le climat est dégradé depuis plusieurs semaines en France, tant au niveau météorologique que dans les rues avec les manifestations et les grèves contre le projet de loi travail. Période compliquée mais qui ne doit pas nous amener à nous replier sur nous-mêmes mais au contraire à aller de l'avant. A nous tous de nous mobiliser pour organiser des événements festifs en cette période estivale qui est arrivée.

Il y a quelques jours, une kermesse magique, organisée par l'Amicale Laïque et avec le soutien de la municipalité et du Département du Nord, a permis d'offrir un spectacle de magie à nos élèves, des démonstrations de danses, ainsi qu'un récital musical offert par de jeunes talents locaux.

Au delà de la présence pour la 1ère fois de nos conseillers départementaux à cette manifestation, je veux à nouveau dans mon propos féliciter et remercier celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour que nos élèves aient pu bénéficier d'une fête de fin d'année. Saluons ces bénévoles, certainement incompris de ceux qui ont les yeux rivés sur la pendule, et qui sont, ici ou dans d'autres associations, une richesse pour notre commune.

Je remercie les parents qui ont répondu présents, les enfants qui se sont déplacés, sans oublier notre service enfance jeunesse qui spontanément, devant la décision prise par le corps enseignant de ne pas assumer cette festivité, a donné de son temps personnel pour cette kermesse magique. Nous avons pris beaucoup de plaisir sur une fête qui s'est prolongée longuement dans une ambiance chaleureuse.

Rien n'est impossible avec les bonnes volontés de tous les acteurs.

Les vacances approchent pour nombre d'entre nous, certains élèves vont nous quitter pour rejoindre les collèges avoisinants dès septembre. Ils partiront avec le traditionnel dictionnaire que la municipalité leur a remis il y quelques jours. Je leur souhaite une excellente continuation dans leur parcours scolaire.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été dans l'attente de vous rencontrer à la rentrée.

Bien à vous,
Christophe PANNIER

Actualités

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, à 15 heures, les cloches sonnent pour marquer la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. Le général de Gaulle annonce lui même la capitulation allemande dans une allocution radiophonique. Partout en France, des scènes de joies accompagnent le 8 et le 9 mai, qui sont exceptionnellement fériés pour célébrer la défaite de l'Allemagne nazie. Il reste alors des soldats allemands dans l'Hexagone (autour des ports de Dunkerque, Lorient ou Saint-Nazaire, notamment). La question des commémorations se pose très vite. Gouvernement et anciens combattants hésitent entre l'établissement d'une date unique - destinée à célébrer les victoires de 1918 et 1945 – et la mise en place d'une cérémonie spécifique à la Seconde guerre mondiale.

En ce 71ème anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants.

En ce 8 mai 2016, les élus, les anciens combattants de Bruille/odomez, les portes drapeaux, les présidents d'associations, les membres de l'école de la source et d'une kyrielle d'accompagnants hostile à ces recueillements, ont dans un premier temps déposé une gerbe au pied du monument aux morts de Bruille Centre, suite à la messe dite en l'église St Maurice, puis le cortège se rendit au monument aux morts de Bruille Notre Dame, pour ensuite venir fleurir la stèle du Moulin du 43em

Médailles du travail

Le Dimanche 1er Mai, Monsieur le Maire, Christophe Pannier et le Conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir XX récipiendaires Bruillois et Bruilloises et leur famille pour la cérémonie de remise des médailles du travail.

L'occasion pour Monsieur le Maire de leur rendre hommage dans un discours significatif dans lequel il a souligné leur contribution à la richesse de notre pays mais aussi rappelé l'importance de favoriser l'emploi et l'activité à chaque instant.
A l'issue du discours, il a présenté chaque récipendaire qui s'est vu remettre sa médaille accompagné d'un brin de muguet sous les applaudissements chaleureux de leur famille et du Conseil Municipal.
La matinée s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié

Les récipiendaires :

- Echelon Argent pour 20 ans Mme Caffiau Isabelle, Mme Fumery Nathalie ,Mr Dubois Jérôme,Mme Zielinski Véronique Mme Soriaux Annie Mr Noiret Freddy

Echelon Vermeil pour 30 ans : Mme Caffiau Isabelle Mme Cartier Marie-Christine Mr Descamps Claude

Echelon Grand Or pour 40 ans : Mme Flamme Nadine

Travaux

Fin des travaux, rue Henri Durre

L'entretien, la consolidation, l'aménagement sont des postes importants dans le budget d'une commune, qu'ils concernent la voirie, les bâtiments ou les espaces verts. 2016 n'aura pas failli à la règle et que ce soit les entreprises extérieures ou les techniciens municipaux, beaucoup de monde se sont employés, chacun dans leur spécialité, pour mener à bien les différents chantiers programmés par le conseil municipal. Dans le domaine de la voirie, la rue Henri Durre a fait peau neuve, la chaussée et les trottoirs ont été entièrement refaits, pour plus de sécurité un stop et un plateau surélevé ont étés posés à l'intersection des rue Jules Guesde et Henri Durre, c'est l'entreprise DTR de Sars et Rosières qui a effectuée c'est travaux dans les délais imparties d'un montant TTC de 229179,60 € financé en partie par la CAPH sur fond de concours pour un montant de 91 285,33 € et par la commune pour le solde soit 137 894,27 €. De plus, nous percevrons en 2017 un reversement d'une partie de la TVA à hauteur 37 600 €(montant calculé sur la base du taux 2016).

Renouvellement du réseau aérien
Bruille Saint Amand - Château l'Abbaye- Nivelle

Fin juin début juillet
travaux effectués par la société DUEZ

Argus des communes

Voici l'évaluation de votre commune d'après ses dépenses :

BRUILLE-SAINT-AMAND (59199) CA PORTE HAINAUT NORD - Nord Pas de Calais
Population légale : 1 676 habitants
Population DGF : 1 690 habitants
Maire durant la mandature précédente jusqu'en mars 2014 : **Monsieur André BONNAIRE**
Maire depuis mars 2014 : **Monsieur Christophe PANNIER**
Montant des dépenses habitant en 2014

618 €

Moyenne des communes de même taille : 1013 euros

Palmarès des communes d'après leur niveau de dépenses en 2014

Qui sont les bonnets d'âne et à qui reviennent les lauriers ? Découvrez le Top 3 et le Flop 3 des villes de même taille de votre département

FLOP 3
Communes les plus dépensières

- LAUWIN-PLANQUE : *0/20*
- NOYELLES-LES-SECLIN : *0/20*
- THUN-EVEQUE (L') : *0/20*

TOP 3
Communes les plus économes

- BROUCKERQUE : *20/20*
- EBBLINGHEM : *20/20*
- WEST-CAPPEL : *20/20*

Commémorations

C'est régulièrement aux mois de mai et juin que les monuments aux Morts sont les plus fleuris, et ils le méritent bien ! Garder en mémoire le sacrifice qu'ont fait de leur vie nos concitoyens est nécessaire pour préserver au mieux l'espace de liberté transmissible aux générations nouvelles, ***pour la défense du droit***, comme il est indiqué sur le monument de Notre-Dame

Le 8 mai était marqué par l'anniversaire de l'armistice de 1945. Après la messe célébrée en l'église Saint Maurice par l'Abbé Jean-Paul JETTE, un hommage a été rendu aux soldats dont les noms sont gravés sur les trois monuments de la commune.

Est venue en suite, le **13 mai**, la commémoration à Baulers près de Nivelles en Belgique ou la municipalité est invitée à s'associer aux autorités belges et aux associations patriotiques. C'est dans cette localité qu'a été fait prisonnier le Caporal Thévenin.

Une semaine plus tard, le **vendredi 20 mai**, c'était au tour de Court Saint Etienne de manifester, pratiquement dans les mêmes formes, sa reconnaissance aux soldats belges et français engagés en 1940 dans les premiers affrontements à l'armée nazie.

Le 43^{e}ent d'Infanterie est le trait d'union entre ces localités belges et la commune de Bruille Saint Amand. C'est sur leur sol, devant la Dyle d'abord puis devant l'Escaut ensuite, que ce prestigieux régiment lillois s'est battu courageusement en réussissant à freiner avec ses moyens limités quelques divisions d'une armée supérieurement équipée.

Habituellement à Bruille Saint Amand se terminent les commémorations liées aux faits d'armes du 43. La date du 27 mai avait été initialement retenue puis la prolongation de l'état d'urgence nous l'a fait reculer au **vendredi 3juin**. Ce report tardif a généré quelques confusions dans les agendas des uns et des autres. Après avoir obtenu de l'Autorité Militaire la participation de la Musique des Forces Terrestres, des doutes subsistaient quant à la participation des militaires du GSBDD lillois.

Finalement ce n'est que fin mai que M. le Maire a officiellement appris que les risques potentiels liés au terrorisme empêchaient la participation des militaires à notre cérémonie !!! Les mêmes risques ont empêché les élèves à venir chanter la Marseillaise.

Néanmoins, la municipalité a pu respecter la tradition, et avec l'implication de l'Amicale des Anciens du 43e RI, elle a su palier à l'absence de l'armée. Malgré un emploi du temps chargé, M. le Sous-préfet a tenu à faire acte de présence et s'attarder un peu autour du site alors qu'il était attendu ailleurs.

Avec la complicité de l'encadrement de la garderie scolaire et l'accord de leurs parents, entre deux discours, la passation du témoin de M. Roger Thévenin a pu se faire entre Thimotime qui part en 6e et Clément qui va arriver au CM2, devant l'intéressé lui-même qui fêtera ses 102 ans en août prochain.

Nos remerciements vont aussi à M. l'Abbé Jette qui a célébré la messe sous la halle malgré un mauvais rhume.

Pour terminer la série d'avant l'été, **le mercredi 8 juin**, la population a accompagné la municipalité et l'Association des Anciens Combattants pour se recueillir à la stèle en mémoire des Anciens Combattants d'Indochine.

Associations

Après une année associative bien remplie, l'Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine a tenu son assemblée générale à l'Espace des 3 Chênes sous la présidence de M. le Maire.

Outre une grosse vingtaine d'adhérents, Mme Monta Directrice de l'école La Source avait aussi répondu favorablement à l'invitation qui lui a été faite. L'Ecole est régulièrement associée aux expositions et l'ABMP apporte en retour son concours aux sorties des élèves.

L'heure était d'abord aux bilans. Bertrand présenta celui de la comptabilité validé par Eric et Renée. Légèrement en excédent, il a été approuvé par l'Assemblée.

Sylviane en qualité de Secrétaire retraça les activités et réunions de l'année écoulée.

En dehors des permanences des lundis après-midi, les membres se sont réunis une dizaine de fois entre les deux assemblées générales et ont tenu leur exposition annuelle en mars dernier. Portant sur l'architecture locale, elle a nécessité quelques sorties dans le village à la recherche d'éléments techniques ou d'ornements sur nos habitations, ce qui n'a pas été sans intriguer quelques-uns de nos concitoyens.

Pour rester fidèle aux bonnes habitudes, les participants ont choisi le thème de la prochaine exposition de mars 2017. Après les hameaux et les rues, après l'habitat ancien, le moment est venu de nous intéresser naturellement à ceux qui y vivent ou qui y ont vécu. Ce sera donc les personnages du 20e siècle qui nous préoccuperont avec tout ce qui les touche de près, les naissances, les mariages, les festivités, leurs occupations et les enterrements aussi. Le thème est large et reprendra un peu ce qui a été fait précédemment pour marquer le dixième anniversaire de l'existence de l'Association.

L'Assemblée a reconduit Francis DECOBECQ, Bertrand DOCHEZ et Renée WUILAY au Conseil d'Administration pour les trois prochaines années.

Le Président, Bernard LANNOY

Course cycliste des 3 villages (14 juillet 2009 / 14 juillet 2016)

14 juillet 2016, dernière édition de la course cycliste des 3 villages, venez nombreux pour rendre une dernière révérence et remercier ces passionnés de vélo, qui ont animés nos bourgs pendant plusieurs années.

Médiathèque

Espace numérique

Cet été l'espace numérique sera fermé du jeudi 30 juin au 5 septembre 2016

Les vacances à MOTS PASSANTS ?

En Juillet :

La médiathèque sera ouverte UNIQUEMENT **TOUS les mercredis**, de 10h à 12h et de 15h à 19h

En Août :

La médiathèque est fermée, avec une permanence le **mercredi 17 août**, aux mêmes heures.

En juillet, la médiathèque s'inscrit dans le dispositif « partir en livre » à plusieurs dates de juillet. Pour toute information, et pour inscription, contactez Caroline au 07.87.18.95.12

Actualités

C'est avec un réel plaisir que Monsieur le Maire Christophe Pannier et son Conseil Municipal ont accueilli les jeunes mamans Bruilloises le Samedi 28 Mai pour célébrer la fête des mères.

Pour ce moment convivial et incontournable, elles se sont vu offrir une rose et un joli cadeau avant de partager un verre de l'amitié à la santé bien évidemment de toutes les mamans !

En savoir plus …

On trouve les origines de la fête des mères dans la **mythologie grecque** qui célébrait déjà la mère de Zeus et la fertilité au printemps.

Puis dans les coutumes chrétiennes qui avaient également une forme de célébration de la maternité lors du quatrième dimanche de **Carême**: le dimanche de Laetare durant lequel toute la famille se rassemblait.

Enfin aux Etats-Unis, au début du vingtième siècle, plusieurs associations invitent les mamans du monde entier à s'unir pour une journée de la mère afin d'obtenir la paix.

En France, contrairement à ce qu'on entend souvent, ce n'est pas le maréchal Pétain qui est à l'origine de la Fête des mères...

En effet, en 1906, le village d'Artas (en Isère) organise une cérémonie en l'honneur des mères de **familles nombreuses**. A cette occasion, deux mères de neuf enfants se voient décerner le prix de Haut mérite maternel. Le village continue aujourd'hui de revendiquer la création de la Fête des mères en France.

Et depuis le 24 Mai 1950, la République Française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises au cours d'une journée consacrée à la célébration de la Fête des mères". Elle fixe la date au quatrième dimanche de mai, excepté si la Pentecôte tombe le même jour. Dans ce cas, la Fête des mères a lieu le premier dimanche de juin

Agenda

21 sept : Assemblée générale des associations à 18H
23 sept : Conférence Maint Maurice
30 sept : remise des prix des maisons fleuries
16 octobre : Repas des ainés à la salle des fêtes

Avec la CAPH

Open de tennis ENGIE Porte du Hainaut à Denain (fin juin - début juillet)
Compétition organisée par le tennis club de Denain sur les courts du parc Lebret. Elle réunit de nombreuses joueuses parmi les meilleures mondiales. Entrée gratuite.
Rendez-vous **du dimanche 26 juin au dimanche 3 juillet 2016.**

KidsFitDays à Denain (début juillet)
Triathlon ludique à destination des enfants et composé de huit ateliers.
Rendez-vous en **2016**

Spectacle « Batailles de Denain » (début juillet)
Six représentations jouées dans un théâtre de verdure devant les yeux émerveillés de milliers de spectateurs

Rendez-vous **les 1,2 et 3 juillet ainsi que les 8, 9 et 10 juillet 2016.**

Les carillonnades à Saint-Amand-les-Eaux (aux alentours du 15 août)
Festival international de carillon, en présence de carilloneurs de renommée mondiale. Retransmission sur écran géant de concert en direct de la Tour, concours de jeunes talents, jardin musical sur la Grand'Place...

Rendez-vous **du 13 au 15 août 2016.**

JEUNESSE

Le « Petit Potager » de l'école de la source

Ca y est, les enfants de l'école ont leur univers, un jardinet niché derrière la salle d'activité, sorte de laboratoire scientifique, va initier garçons et filles de l'école de la source au jardinage et va titiller leur curiosité sur la faune et la flore qui les entourent, quatre petits carrés en bois, un peu de terre, du bon terreau et voila le tour est joué. Carottes, salades, radis, haricots ont étés plantés, les autres légumes et aromates le seront également. Car les enfants adorent jardiner, preuve en est le succès croissant de cette activité, le jardinage est un moyen fabuleux de sensibiliser les générations futures à l'environnement et à sa fragilité, mais apprendre en s'amusant à semer, à voir pousser et surtout récolter, c'est une bonne façon d'intéresser les jardinier(e)s en herbe à une plus grande variété de légumes et leur donner envie d'y gouter. On sait l'intérêt d'avoir une alimentation variée……

Remise des dictionnaires

Le vendredi 10 juin, les élèves du CM2 de l'école de la Source ont été reçus dans la salle des » *3 chênes »* par Mr le Maire et des élus du conseil municipal. Au cours de cette réception, un dictionnaire leur a été offert pour accompagner leur passage en 6ème en septembre dans le collège de leur choix à Mortagne, Vieux-Condé ou Saint Amand.

Ce moment convivial fut apprécié par les enfants et les parents présents, mais, il est regrettable de constater que quelques-uns, par leur absence, se soient privés de ce cadeau qui est ***encore*** un outil très utile pour les apprentissages même si l'outil-informatique est omni présent

Le Petit Bruillois
Bimestriel de la commune de Bruille Saint Amand

Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand
Tél : 03.27.34.14.12 Fax : 03.27.34.16.34
mairie@bruillesaintamand.fr

Directeur de publication : Christophe PANNIER

Conception, réalisation, illustration, rédaction:

Service communication

communication@bruillesaintamand.fr

Dépôt Légal : 2001

Impression : Vanboquestal Saint Amand

Diffusion : 730 exemplaires

Exposition autour d'instruments créés à partir d'éléments naturels.

Classe des CE2 / CM1
En partenariat avec l'Education nationale et la CAPH, notre classe a pu rencontrer et travailler avec un artiste : Stéphane Kosik.
Notre classe a exposé ses travaux le mercredi 11 mai. Toutes les classes de l'école ont pu y assister. En fin de matinée, les parents de la classe ont été également invités à découvrir nos réalisations

Interview de l'artiste faite par les élèves :
Stéphane Kosik est un artiste musicien sonore. Il exerce ce métier depuis 9 ans seul ou en groupe et crée différents sons avec différentes matières : le bois, les fruits et même le corps humain…. Il a besoin de capteurs, de moteurs, d'un ordinateur, d'une table de mixage, d'enceintes…

Les élèves de l'école ainsi que les parents ont aussi essayé de trouver différentes sonorités en utilisant un stéthoscope !

Kermesse Magique

Le 17 Juin s'est tenue la kermesse magique à la salle des sports. Cet évènement a été organisé par l'Amicale laïque de l'école de la Source avec le soutien du Département, de la Commune et des bénévoles dont le service enfance jeunesse. Ce moment a été marqué par la présence de Monsieur Renaud et Madame Deroeux, conseillers départementaux du canton de Saint Amand. Monsieur le Maire, ses fidèles adjoints et conseillers municipaux nous ont fait l'honneur de leur présence. Cette soirée a démarré vers 17 heures. Divers stands tenus par les bénévoles ont permis de divertir les enfants en attendant le « spectacle Magique ». Sandra Lenne, Présidente de l'Amicale a ouvert les festivités sur le coup de 18 heures laissant ensuite la parole à Monsieur le Maire suivi d'une allocution de Monsieur Renaud, Conseiller Départemental. Fabrice Taupin, Vice-Président de l'Amicale et chargé de l'animation, a ensuite laissé place à Fredy Coppik le Magicien. Ce spectacle a été à la hauteur des espérances de chacun, des plus petits aux plus grands. S'en sont suivi des démonstrations de zumba par le Service Enfance Jeunesse puis la remise des prix et enfin la présence de deux jeunes artistes locaux « Les Drumtar's » qui ont rythmé la suite de cette soirée dans un style pop rock. La suite de la soirée a ensuite été bercée par une ambiance musicale permettant aux

C'était une première pour la nouvelle équipe de l'Amicale qui a su répondre à la sollicitation de Monsieur le Maire et ce dans un temps relativement court.

Les membres de l'amicale : Sandra Lenne, Fabrice Taupin, Marie Christine Feresz, Elodie Lezier, Delphine Bay, Caroline Devalckenaere

Les bénévoles : Roseline Lenne, Delphine Dupont, Michèle Parsy, Cécile et Grégory Caudoux, Séverine Lenne, Eric Lenne, Jennifer Liagre, Grégory Chatelain, Yvelise Lenud, Jean-Marie Feresz, Céline Taupin, Maxime Hibon, Pierre Devalckenaere, Nicolas Pette, Laura, Berthine, Belivane et Mickaël du Service enfance jeunesse ainsi que Mickaël et toute l'équipe des ateliers techniques.

L'ABSM (Amis de Bruille Saint Maurice) vous invitent cordialement à fêter leur Saint Patron le **dimanche 25 septembre 2016**en l'église St Maurice.

10h 30 : Messe
exposition de la châsse reliquaire
vente de l'image et de la carte postale
vente du livret « Maurice et la légion Thébaine » inscription à la confrérie St Maurice
11h 30 : Rencontre conviviale
vente de pâtisseries
partage du pot de l'amitié
Quelles que soient vos convictions, **vous êtes les bienvenus** pour partager ce moment de convivialité.

Assomption et Neuvaine à Notre Dame de Malaise
La messe de l'Assomption aura lieu sous la halle le 15 août à 10 h30 (et non plus à 15h.).

Elle sera célébrée par M. l'Abbé Jean-Paul JETTE et suivie de la procession vers la chapelle Notre Dame de Malaise, en empruntant les marches en bas de la place vers la rue Jules Guesde puis la rue Henri Durre.

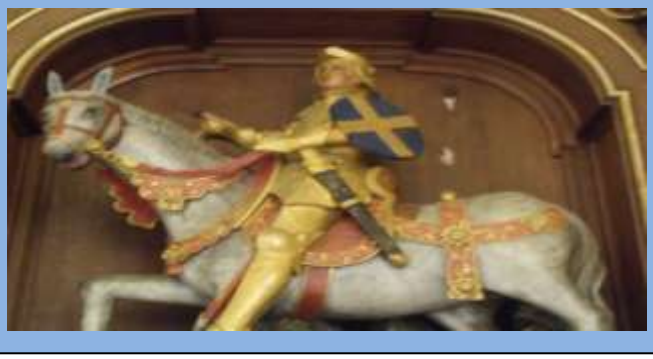

Le budget 2016 du conseil départemental du Nord, voté lors de la séance plénière du 13 avril 2016 dernier, propose une relance importante de l'investissement, à la hauteur des attentes et des besoins des Nordistes. C'est bien cette volonté de la majorité départementale de poursuivre notre soutien au développement et à l'attractivité du territoire,

dans le souci du service de ses habitants, qui a porté l'ambitieuse démarche d'économies et la décision d'augmenter la fiscalité 6,74 millions d'euros seront consacrés à la réalisation de projets d'intérêts communal ou intercommunal en lien avec le réseau routier : à ce titre le département prendra part, en association avec les communes et les intercommunalités, aux projets d'aménagement urbain et d'aménagement de sécurité.

L'ensemble de ces travaux seront exécutés au cours de l'année 2016, et essentiellement dans la période de mai à septembre, voici la liste des travaux et aménagements retenus dans notre commune.

RD ou ouvrage	Type d'opération	Travaux
66 Long Buhot, Ecoles	Préservation des chaussées	Coulis
102 A Hergnies	Préservation des chaussées	Enduit superficiel
368 Hauterive	Préservation des chaussées	Enduit superficiel
954 Route de condé	Préservations des chaussées	Enduit Superficiel